Envoyé en préfecture le 19/04/2024
Reçu en préfecture le 19/04/2024
Publié le
ID : 060-216004259-20240405-DEL142024-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 5 avril 2024

N° 16/2024

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 14
Présents : 10
Absents :4
Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de convocation
29/03/2024

Date d'affichage
29/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 avril à 19h00, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de Morienval, sous la présidence, par Mme RULENCE Dorothée, maire, dûment convoqués le 29/03/2024.

Etaient présents :
Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. DELAHAYE Frédéric ; Mme DE WAELE Isabelle ; M. MOREAU Régis ; M. LECHEVALIER Gilles ; M. KOUAOVI Eric ; Mme GAMEIRO Lucie ; Mme DERRIEN Véronique

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme DETOURBET Marie Charlotte donne pouvoir à M. DELAHAYE Frédéric
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. DE SOUSA Jean François
Mme PAILLARD Elodie donne pouvoir à M. KOUAOVI Eric (départ à 20h18)
Mme CHARTIER Florence donne pouvoir à M. MOREAU Régis (départ à 20h45)

Etai(ent) excusé(s) : Néant

Etai(ent) non excusé(s) : Néant

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** M. MOREAU Régis

OBJET

VOTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT 2023- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Suite à la commission finances, Mme la Maire présente l'affectation proposée :
Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2023 ce jour.
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023
Constatant que le CFU fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	28 460,30 €
- Un excédent reporté de :	58 549,72 €
Soit un excèdent de fonctionnement cumulé de :	**87 010,02 €**
- Un excédent d'investissement de :	208 377,12 €
- Un déficit des restes à réaliser de :	58 449,00 €
Soit un excédent de financement de :	**149 928,12 €**

DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCEDENT	87 010,02 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**13 875,88 €**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**73 134,14 €**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	**208 377,12 €**

Ainsi fait et délibéré le 05/04/2024, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Dorothée RULENCE,
Maire

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)